



Eglise adventiste du 7^{ème} jour de la Guadeloupe



MINISTÈRE DE LA FEMME

CHARTRE - VERSION 1 - 2022

○ PREAMBULE

La présente charte, dans ses articles, pose les bases pour mener efficacement le ministère des femmes au sein des chapelles locales.

Chaque responsable MIFEM doit s'engager à l'appliquer dans l'exercice de sa mission.

La charte précise la philosophie, la vision et la mission de ce département.

○ HISTORIQUE

La création du ministère n'est pas récente:

Dès 1898 sœur Henry dirigeait un département des Ministères des femmes et elle était encouragée par Ellen White. Sa mort prématurée entraîna l'oubli du département. Un bureau des Ministères des femmes a été ouvert à la Conférence générale en 1990 et il est devenu département en 1995 à Utrecht.

LA PHILOSOPHIE

LA VISION

Le département des Ministères des femmes s'engage à encourager, stimuler, équiper et fortifier les femmes adventistes pour qu'elles fassent leur part dans la prédication de l'Évangile au monde.

La vision spirituelle du département des Ministères des femmes est de connaître Jésus passionnément, de le servir et de former d'autres femmes à être disciples.

○ Déclaration de Mission

Le département des Ministères des femmes existe pour soutenir, encourager et stimuler les femmes adventistes dans leur cheminement de disciples de Jésus-Christ et de membres de son Église mondiale. **Notre mission est celle de tous les chrétiens : glorifier Christ dans l'Église et dans le monde.**

○ ARTICLE 1

Le département des Ministères des femmes existe pour soutenir, encourager et stimuler les femmes adventistes du 7^e jour dans leur cheminement quotidien de disciples de Jésus-Christ et membres de son Église mondiale. Le département des Ministères des femmes n'est pas sélectif et il s'adresse à toutes les catégories de femmes sans aucune forme d'exclusion.

○ ARTICLE 2

La responsable du département des Ministères des femmes :

Elle est élue par l'Église et doit développer des ministères spécifiques destinés à édifier les femmes et à les équiper pour le service de Dieu et de l'Église.

○ ARTICLE 3

Le comité du département des Ministères des femmes :

La responsable travaille avec le pasteur et le comité d'Église pour créer un comité des Ministères des femmes afin d'établir des projets en faveur des femmes dans la communauté.

○ Article 4

○ **Qualifications de la responsable des Ministères des femmes:**

Elle devrait être une femme sensible et attentionnée, soucieuse du ministère et des préoccupations féminines, équilibrée dans ses points de vue afin de représenter la majorité de la population féminine, et capable d'encourager d'autres femmes à cultiver leurs dons spirituels. Elle devrait être capable de travailler sans difficultés avec les femmes de la communauté, le pasteur et le comité d'Église.

○ Article 5

○ Le département des Ministères des femmes aujourd'hui :

Il répond aux besoins spirituels, émotionnels, physiques et sociaux de chaque femme. Par conséquent :

- Il encourage chaque femme à mettre ses dons au service de l'Église.
- Il soutient les femmes victimes de violences, les divorcées, les femmes seules ...
- Il vient en aide aux jeunes filles en les accompagnant dans leur insertion dans la vie sociale.
- Il propose un programme de bourse pour encourager de jeunes femmes à poursuivre leurs études.
- Il encourage les femmes à collaborer à tous les niveaux de l'Église, dans leur communauté, dans leur foyer.
- Il soutient les jeunes filles à croître en Jésus-Christ.
- Il reconnaît que les femmes ont de nombreux dons spirituels et les aide à les découvrir afin de les mettre au service de Dieu.
- Il favorise la rencontre de femmes autour de thèmes choisis par elles.
-

○ ARTICLE 6

○ Les six défis du ministère de la femme :

- Pauvreté
- Problèmes de santé
- Charge de travail des femmes
- Abus
- Manque de formation, d'accompagnement et d'opportunités de direction
- Illétrisme

o LE LOGO DU DEPARTEMENT :



o COULEURS DU DEPARTEMENT

Deux couleurs officielles ont été choisies. Elles peuvent être utilisées pour le logo ou pour toute autre œuvre, mais vous n'êtes certainement pas limitées à l'utilisation de ces couleurs. Ces deux couleurs sont :

- Aqua-PMS couleur n ° 320
- Couleurs PMS-Purple # 273

- o *Les femmes accompliront dans les familles une œuvre que les hommes ne sauraient faire, une œuvre qui atteint les profondeurs de la vie intérieure. Elles arriveront à s'approcher des cœurs que les hommes ne peuvent atteindre. Leurs travaux sont nécessaires.* » - Le Ministère de la bienfaisance, p. 110.